



Commission
européenne

Les emplois et les stages du corps européen de solidarité représentent...



**CORPS
EUROPÉEN
DE SOLIDARITÉ**

1. UN AVANTAGE POUR TOUS

Les emplois et les stages vous permettent d'aider les autres tout en développant votre employabilité. Tout le monde en profite.

2. DES EMPLOIS DE QUALITÉ

Les emplois et les stages du corps européen de solidarité sont toujours rémunérés conformément aux règles nationales du pays dans lequel vous travaillez ou effectuez votre stage. S'il s'agit d'un emploi, le salaire qui vous sera versé devra couvrir vos frais de subsistance et d'hébergement.

3. UNE IDÉE CLAIRE DE CE QUI VOUS ATTEND

Vous ne serez pas livré à vous-même sans aucune explication quant à ce que vous devez faire. Vous aurez une idée claire de ce qui vous attend avant que votre emploi ou votre stage ne débute car un contrat de stage ou de travail sera rédigé et signé à l'avance.

4. UN ÉCLAIRAGE SUR VOTRE CARRIÈRE

Les emplois et les stages au sein du corps européen de solidarité vous permettent de voir si une carrière dans le milieu de la solidarité vous conviendrait. C'est comme une période d'essai.

5. LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Vous aurez l'occasion d'apprendre «sur le tas», d'acquérir une expérience professionnelle enrichissante ainsi que des compétences sociales et interpersonnelles, notamment en travaillant au sein d'équipes multiculturelles dans un autre pays de l'Union européenne, en gagnant en autonomie, en faisant appel à votre créativité, et en parlant une autre langue dans un cadre professionnel. Ces compétences constituent un facteur d'épanouissement personnel et un atout supplémentaire pour votre future carrière.

NC-03-18-117-FR-C
NC-03-18-117-FR-N

doi:10.2766/77230
doi:10.2766/161643

PRINT ISBN 978-92-79-91077-7
PDF ISBN 978-92-79-91068-5

© Union européenne, 2018

#EUSolidarityCorps
europa.eu/solidarity-corps